

Projet d'établissement 2014-2017 – Lycée Jean-Mermoz, Dakar, Sénégal

<b>AXE A : UNE PEDAGOGIE INNOVANTE AU SERVICE DE LA REUSSITE DES ELEVES</b>	
<b>OBJECTIFS</b>	<b>ACTIONS</b>
<b>A1 : AMELIORER LA PRISE EN CHARGE DES ELEVES A BESOINS SPECIFIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Constituer un groupe d'enseignants référents chargés d'aider les équipes pédagogiques qui accueilleront ces élèves,</li><li>• Développer des liens avec des personnes-ressources de l'académie partenaire afin qu'elles animent des formations inscrites au PRF</li><li>• Former des Assistants de Vie Scolaire</li><li>• Développer les moyens techniques adaptés à cette prise en charge</li><li>• Pérenniser les liens avec les personnes ressources locales pour faire des sessions d'informations et apporter des outils concrets</li><li>• Développer les partenariats avec l'Institut Français en termes d'enseignement en français langue étrangère ou prévoir un dispositif interne</li><li>• Instaurer un relai entre les différents cycles pour que les équipes éducatives communiquent davantage sur les élèves qu'ils auront en charge</li><li>• Mettre en place des fiches de suivi pour les élèves à besoin spécifiques</li><li>• Associer systématiquement le professeur principal à la constitution des PAP</li></ul>
<p><i>Cet objectif sera considéré comme atteint si :</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- <i>Tous les élèves à besoin spécifique ont une fiche de suivi</i></li><li>- <i>Le taux de passage de 3<sup>ème</sup> en seconde des élèves bénéficiant d'un PAP est égal au taux de passage sur ce niveau</i></li><li>- <i>La détection des élèves nécessitant un PAP est optimale ; aucune détection après la 6<sup>ème</sup></i></li></ul>	

<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Au moins un enseignant par discipline est formé à la prise en charge des élèves à besoins spécifiques</i></li> <li>- <i>100% des élèves en difficulté bénéficient d'un soutien – tutorat au lycée</i></li> </ul>	
<p><b>A2 : AMELIORER LA PRISE EN CHARGE DES ELEVES EN DIFFICULTE SCOLAIRE</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pérenniser le dispositif d'aides, de soutien et de tutorat mis en place à la rentrée 2014</li> <li>• Généraliser l'AP soutien mis en place pour les élèves de 3<sup>ème</sup> redoublants à la rentrée 2014 à tous les élèves en difficulté scolaire du collège</li> <li>• Améliorer le repérage et le suivi des élèves en difficulté</li> <li>• Inciter les élèves en difficulté à s'inscrire dans une activité péri-éducative pour les valoriser</li> <li>• Mettre en place des partenariats avec des entreprises pour les élèves décrocheurs</li> </ul>
<p><i>Cet objectif sera considéré comme atteint si une diminution des taux de redoublement 3<sup>ème</sup> / seconde et seconde / première est effectivement constatée.</i></p>	
<p><b>A3 : DEVELOPPER LES OPTIONS FACULTATIVES AU BACCALAUREAT ET EQUILIBRER LES FILIERES</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer les options facultatives</li> <li>• Communiquer davantage sur la spécialité Mathématiques en série L</li> <li>• Créer un lien avec un IEP en France et proposer des cours préparatoires au concours Sciences Po pour revaloriser la série L</li> <li>• Mettre en place la spécialité mercatique ou système d'information de gestion en série STMG afin de diversifier l'offre faite dans les lycées à programme français de Dakar</li> </ul>

*Cet objectif sera considéré comme atteint si :*

- *Plus de cinquante pourcent des élèves prennent une option facultative au baccalauréat*
- *Le nombre de mentions au baccalauréat progresse de vingt pourcent dans les trois prochaines années*
- *Des classes stabilisées à plus de 20 élèves en série L*

**A4 : ETRE A LA POINTE DES USAGES PEDAGOGIQUE NUMERIQUES**

- Développer le cartable numérique
- Standardiser les outils d'échange pour faciliter la communication
- Faire évoluer les modalités d'enseignement et d'apprentissage, les mettre en phase avec le numérique
- Mettre en place un système fiable d'installation et de maintenance des outils numériques

**A5 : CREER DES PARTENARIATS POUR UNE ORIENTATION REUSSIE**

- Répertorier les centres de formations professionnelles locaux
- Etablir des partenariats pédagogiques avec les établissements locaux
- Construire les liens privilégiés avec des établissements scolaires de l'académie partenaire (secondaire et supérieur)
- Mettre en place un réseau de famille d'accueil dans l'académie partenaire
- Construire un protocole de suivi d'orientation des élèves à n+2

*Cet objectif sera considéré comme atteint si :*

- *L'établissement connaît la position scolaire de 75% des anciens élèves de terminale à n+2*

- *Une liste de 15 familles pouvant accueillir des élèves est constitué dans les trois ans*
- *3% des élèves de troisième s'inscrivent dans une formation professionnelle locale dans les trois ans*
- *Des élèves de terminale sont inscrits dans une formation sélective dans l'académie de Rouen dans les trois ans*

**AXE B : AFFIRMER L'IDENTITE DE L'ETABLISSEMENT**

<b>OBJECTIFS</b>	<b>ACTIONS</b>
<b>B1 : AMELIORER L'IMAGE DE L'ETABLISSEMENT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mieux communiquer sur les projets, accroître leur visibilité,</li> <li>• Associer le nom du lycée à des œuvres, des expositions, des actions humanitaires, caritatives et culturelles,</li> <li>• Mettre en place une bourse au mérite,</li> <li>• Mieux régler l'accès à l'impasse, adultes plus présents, faire partager nos valeurs par l'intermédiaire d'une charte de bon voisinage,</li> <li>• Discuter avec les autorités locales afin d'imaginer des solutions pour mieux réguler la circulation,</li> <li>• Faire réfléchir les élèves sur un code vestimentaire,</li> <li>• Améliorer le site, faire vivre une page Facebook,</li> <li>• Établir un calendrier prévisionnel de tous les événements.</li> </ul>

*Cet objectif sera considéré comme atteint si :*

- *Le passage à 500 visites est atteint sur le site (hors pronotes),*
- *Le taux d'expositions au CDI est en moyenne de deux par mois,*
- *Le nombre d'évènements dans l'établissement est conforme au calendrier prévisionnel et supérieur à 15/an,*
- *Le dispositif bourse au mérite est effectif et concerne au moins 3 élèves par niveau de la seconde à la terminale,*
- *Les résultats de la réflexion sur le code vestimentaire sont validés par le Conseil d'Etablissement,*

## **B2 : CONFORTER L'ATTRACTIVITE DE L'ETABLISSEMENT**

- Mettre en place un plan annuel de promotion de l'établissement,
- Organiser une journée « portes ouvertes »,
- Mettre en exergue :
  - nos résultats aux examens,
  - nos projets pédagogiques,
  - la qualité de l'accueil de nos élèves,
  - la qualité architecturale de l'établissement et ses équipements,
  - le plan annuel d'éducation à l'orientation
  - les projets et voyages
  - les facilités offertes pour envisager des études en France etc..

*Cet objectif sera considéré comme atteint si le taux de pression à l'inscription est supérieur à 1.1 à la rentrée 2015 et à 1.2 à la rentrée 2016*

**B3 : OUVRIR SUR LE PAYS D'ACCUEIL**

- Utiliser le service de restauration pour faire découvrir la cuisine locale,
- Participer à des festivals,
- Organiser des partenariats avec des écoles sénégalaises,
- Consacrer un événement à la découverte du pays d'accueil,
- Intégrer les langues locales dans le projet langues,
- Développer des interventions d'artistes locaux,
- Se mettre en rapport avec différentes structures culturelles,
- Organiser une journée sénégalaise,
- Développer un partenariat avec un lycée pour co-diriger des articles du journal
- Développer un système de soutien scolaire
- Développer les rencontres sportives et culturelles

*Cet objectif sera considéré comme atteint si :*

- *un référent culturel est désigné,*
- *les partenariats (au moins 3) les rencontres (au moins 20), le soutien (pour au moins 50 élèves) sont effectifs*

OBJECTIFS	ACTIONS
<b>C1 : ASSURER UN ACCUEIL DE QUALITE A TOUS LES ELEVES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer l'accueil des élèves à l'entrée en Sixième en lien avec le conseil école-collège</li> <li>• Améliorer l'accueil des nouveaux élèves</li> <li>• Assurer une communication de qualité avec les parents d'élèves et les élèves.</li> </ul>
<p><i>Cet objectif sera considéré comme atteint si :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Les besoins pédagogiques particuliers des élèves issus des CM2 du secteur sont connus dès le début d'année de 6ème</i></li> <li>- <i>Diffusion des codes pronotes aux élèves et leurs familles dans les deux premières semaines de l'année scolaire.</i></li> </ul>	
<b>C2 : RENFORCER LE RESPECT ET LA CONNAISSANCE DE TOUTES LES IDENTITES CULTURELLES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Valoriser la diversité, promouvoir la richesse multiculturelle présente dans l'établissement.</li> </ul>
<b>C3 : DEVELOPPER LA RECONNAISSANCE DE TOUTES LES COMPÉTENCES, DE TOUS LES TALENTS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer une cérémonie de remise de prix pour les élèves méritants du lycée</li> <li>• Créer une bourse pour des élèves méritants non français issus du système éducatif sénégalais</li> <li>• Promouvoir les expositions des travaux d'élèves</li> <li>• Développer et promouvoir le journal du lycée, le site du lycée, de nouveaux espaces d'expression</li> </ul>
<p><i>Cet objectif sera considéré comme atteint si :</i></p>	

- *La cérémonie de remise des prix aux élèves méritants est instaurée de manière pérenne*
- *Le journal du lycée connaît une publication régulière avec au moins 3 numéros annuels.*

**C4 : FAIRE DU LYCEE UN ESPACE AGREABLE A VIVRE**

- Permettre l'appropriation des salles de classe par les enseignants en renforçant les pôles disciplinaires
- Aménager un restaurant scolaire agréable pour les élèves
- Doter de mobiliers urbains les espaces extérieurs disponibles
- Développer des activités destinées aux collégiens sur la pause méridienne
- Investir l'espace du parvis afin que les élèves bénéficient d'un lieu de détente supplémentaire.

*Cet objectif sera considéré comme atteint si :*

- *Les projets immobiliers et mobiliers sont effectivement mis en œuvre.*
- *Une offre d'activités destinées aux jeunes collégiens sur la pause méridienne est effective et pérenne*
- *Le taux de fréquentation de la restauration scolaire augmente de manière significative*

**C5 : EDUQUER AUX COMPORTEMENTS RESPONSABLES ET CITOYENS**

- Développer les actions de prévention et d'éducation du CESC
- Mise en œuvre d'une charte de bon voisinage avec les établissements de restauration proches du lycée.

*Cet objectif sera considéré comme atteint si :*

- *Une programmation conséquente d'actions de prévention et de sensibilisation par le CESC est instaurée de manière pérenne*



- <i>Les indicateurs vie scolaire révèlent une diminution des incivilités chez les élèves</i>	
<b>C6 : OUVRIR DAVANTAGE LE LYCEE AUX ELEVES ET AUX PARENTS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer les événements culturels, sportifs, festifs au bénéfice des élèves et de leurs familles</li> <li>• Créer un bal de fin d'année</li> <li>• Développer les propositions péri-éducatives (clubs, ateliers, conférences)</li> <li>• Créer une remise des prix et de diplômes de fin d'année</li> </ul>
Cet objectif sera considéré comme atteint si :	
- <i>La cérémonie de remise des prix aux élèves méritants est instaurée de manière pérenne</i>	
- <i>Le taux d'expositions au CDI est en moyenne de deux par mois,</i>	
- <i>Le nombre d'évènements dans l'établissement est conforme au calendrier prévisionnel et supérieur à 15/an,</i>	
- <i>L'offre en activités péri-éducatives se développe et n'est pas inférieure à celle de l'année de référence ( 2014-15)</i>	
<b>C7 : PROMOUVOIR LES ASSOCIATIONS DES ANCIENS ELEVES ET PERSONNELS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer la visibilité de l'Amicale des personnels et de l'Association des anciens élèves</li> </ul>
Cet objectif sera considéré comme atteint si ces deux associations sont pérennes ( AG annuelle, bonne santé financière, programmes d'actions, augmentation des adhésions)	

**C8 : DEVELOPPER LES BONS GESTES ET LES BONS REFLEXES  
CHEZ TOUS LES MEMBRES DE LA COMMUNAUTE SCOLAIRES  
POUR MIEUX FAIRE FACE AUX RISQUES**

- Assurer des entraînements réguliers au confinement et à l'évacuation
- Former élèves et personnels aux gestes de premiers secours

*Cet objectif sera considéré comme atteint si :*

- *Déroulement de trois entraînements (évacuation ou confinement) annuels*
- *Existence d'un programme annuel de formation aux gestes de premiers secours à destination des personnels et élèves*